

FINALITÉ DE LA FONCTION

- Sous la responsabilité du chef du département « patrimoine », vous avez en charge la gestion patrimoniale du parc de bâtiments de la commune d'Eghezée. Entre autres, vous créez et gérez la base de données du cadastre informatique. Vous vous occupez également du suivi administratif et technique des dossiers relatifs aux travaux d'entretien et de réparation des bâtiments communaux.

MISSIONS

- Vous participez activement à la gestion patrimoniale du parc des bâtiments de la commune d'Eghezée.
- Vous créez et gérez la base de données « cadastre informatique » de la commune en collaboration avec les autres services communaux.
- Vous réalisez des missions d'état des lieux d'entrée et sortie des bâtiments.
- Vous supervisez et commandez des travaux d'entretiens et de réparations diverses dans les bâtiments.
- Vous contrôlez les travaux des entreprises extérieures à la commune et ceux réalisés par le département « infrastructures et logistique » de la commune.
- Vous encodez des bons de travaux/prestations et vérifiez l'état d'avancement des travaux des entreprises extérieures.
- Vous réalisez des relevés/rapports/visites de toute nature sur le patrimoine immobilier de la commune.
- Vous assurez le suivi administratif et budgétaire des marchés publics de services, de travaux et de fourniture pour la bonne exécution de ceux-ci et pour le reporting nécessaire à l'activité du service.
- Vous assurez la rédaction de toutes formes de rapports techniques et de courriers en lien avec votre fonction.
- Vous contribuez à garantir une offre de service optimale pour la gestion immobilière en assurant une communication transversale des actions entreprises vers les autres services et ainsi permettre le fonctionnement idéal des infrastructures immobilières.

PROFIL DE COMPÉTENCES

Compétences techniques

- Avoir une très bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Internet, messagerie et agenda électroniques...);
- Etre capable d'utiliser le DAO (Autocad, sktechup,...) pour dessiner et apporter des modifications aux plans.
- Avoir une excellente maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.
- Posséder de très bonnes capacités rédactionnelles.

Compétences comportementales

- Capacité d'adaptation et d'apprentissage : maîtriser de nouveaux logiciels informatiques.
- Collaboration : coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs ;
- Communication : communiquer avec autrui en s'assurant de la compréhension de l'information reçue et transmise ;
- Capacité de gestion du stress en se focalisant sur le résultat, en contrôlant ses émotions et en adoptant une attitude constructive face à la critique
- Planification du travail : organiser son travail en tenant compte des délais et des priorités et en veillant à optimiser l'utilisation des ressources ;
- Rigueur : réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision ;
- Autonomie : accomplir son travail sans supervision directe ;
- Valeurs : défendre les valeurs de l'administration et les transmettre ;
- Loyauté : veiller au respect des devoirs de réserve et de loyauté.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

<p><u>CONTRAT</u> :</p> <p>Contrat de travail à durée déterminée de 6 mois renouvelable, avec possibilité de CDI</p> <p>Temps plein 38H/semaine</p> <p><u>ECHELLE</u> :</p> <p>Echelle barémique (D9) 34 616 euros de salaire brut annuel indexé minimum et 41 881 euros maximum.</p> <p>Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 10 ans maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public.</p>	<p><u>RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE</u> :</p> <p>Administration communale</p> <p>Route de Gembloux, 43</p> <p>5310 EGHEZEE</p>	<p><u>PERSONNE DE CONTACT</u> :</p> <p>MME. AURÉLIE MARON, CHEF DU DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</p> <p>☎ 081/810.125</p> <p>✉ JOBS@EGHEZEE.BE</p>
---	---	---

CONDITIONS D'ACCÈS

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court dans le domaine de la construction. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jouir des droits civils et politiques et satisfaire aux lois sur la milice. ▪ Être âgé de 18 ans au moins.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être citoyen de l'Union européenne. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficier d'une expérience professionnelle dans un emploi similaire est un atout.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer d'une expérience de chantier tant en rénovation qu'en construction est un atout.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder le Permis B. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir des connaissances de base dans les marchés publics est un atout.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être titulaire d'un passeport APE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir suivi des formations concernant la gestion du bien-être au travail est un atout.

MODALITÉS D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées par courrier, au service du personnel, à l'attention de Madame Aurélie MARON, route de Gembloux, 43 à 5310 Eghezée, ou à JOBS@EGHEZEE.BE au plus tard pour le 27 septembre 2019 (date de la poste faisant foi).

Les candidatures doivent être accompagnées, sous peine d'irrecevabilité, d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire. (datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures).

Le passeport APE vous sera demandé ultérieurement.

EXAMEN DE RECRUTEMENT

- Suivant le nombre de candidatures : épreuve écrite et/ou épreuve orale.
- Epreuve écrite : épreuve écrite éliminatoire destinée à évaluer les connaissances professionnelles, les compétences techniques, la capacité d'argumentation des candidats ainsi que les aptitudes à la gestion de dossiers.
- Epreuve orale : entretien visant à apprécier la manière dont le candidat expose ses idées et ses capacités à occuper le poste.
- Pour réussir l'examen de recrutement, le candidat doit obtenir 60% des points.